

Langues et cité

Les parlers du Croissant

Langues et cité

Bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques

01

Introduction

- Les parlers du Croissant : des langues à découvrir (p.2)

03

La parole aux locuteurs

- Entretien avec les membres du groupe de patois de Luchapt (Vienne) (p.16)
- Être un locuteur du parler de Naves (Allier) (p.18)

02

Dossier : Les parlers du Croissant

- Le Croissant : cartographie linguistique et traitement automatique du langage (p.4)
- Deux cents ans d'enquêtes dans le Croissant (p.5)
- Le Croissant : un carrefour linguistique (p.6)
- Caractériser les parlers du Croissant : un projet doctoral novateur (p.7)
- Sur la notion de frontière linguistique entre Limousin, Périgord, Poitou et Angoumois (p.8)
- Le Croissant, une zone linguistique riche en microvariation (p.10)
- Ce que les verbes des parlers du Croissant peuvent nous apprendre sur les langues romanes (p.11)
- Du local et de l'universel : le Croissant et ses locuteurs (p.12)
- L'étude psycholinguistique des dialectes du Croissant (p.13)
- Parlers du Croissant, parlers en danger (p.14)
- Le regain des études consacrées aux parlers du Croissant (p.15)

04

Quelques textes écrits dans des parlers du Croissant

- Extrait de « Coutumes d'autrefois » (in *Bulletin Municipal de Bussières-Poitvine*, n° 30, Février 1996) (p.20)
- Saint Antouèn' (p.21)
- "Une légère erreur". Extrait de *Patoiseries de « La Soutrane »*, 1944, Guéret : Société Creusoise d'Édition, p. 5 (p.22)

Soutenu par :



MINISTÈRE
DE LA CULTURE

Liberté
Égalité
Fraternité



Laboratoire Ligérien de Linguistique
UMR 7270

Les parlers du Croissant : des langues à découvrir

Nicolas Quint Directeur de Recherche au CNRS, LLACAN (UMR 8135-CNRS/LLACAN/USPC)

Maximilien Guérin Chercheur postdoctoral au projet ANR Croissant, LLACAN (UMR 8135-CNRS/LLACAN/USPC)

Et au milieu coule une rivière...

Le titre français du film de Robert Redford pourrait servir d'introduction au cadre bucolique du Croissant, cette région surtout rurale qui dessine sur la carte une tache étirée en forme de demi-lune - d'où son nom - et ourle le versant septentrional du Massif Central depuis la Charente jusqu'aux confins orientaux de l'Allier, en passant par le nord de la Haute-Vienne, de la Creuse et du Puy de Dôme, le sud-est de la Vienne, ainsi que le sud de l'Indre et du Cher. Ses paysages sont généralement verdoyants, souvent vallonnés et sillonnés de multiples cours d'eau : Allier, Creuse, Gartempe, Sédelle, Vienne... Les chênes y alternent avec les châtaigniers, et vaches et moutons paissent dans ses pacages...

Situé au cœur même de l'Hexagone, le Croissant linguistique, zone où se rencontrent les langues d'oc et d'oïl, se joue des limites départementales et régionales. Ses frontières - parfois floues - sont avant tout déterminées par la nature des parlers traditionnels (souvent appelés 'patois') qu'une partie de la population continue d'y pratiquer. En effet, les idiomes du Croissant présentent simultanément des caractéristiques propres à l'occitan et aux langues d'oïl. Prenons à titre d'exemple le verbe *chantar* 'chanter', prononcé majoritairement [ʃã'ta:] 'chantâ' dans le Croissant : la

terminaison de l'infinitif évoque celle de ses équivalents occitans plus méridionaux (limousin ou auvergnat *chantar*, occitan du sud *cantar*) tandis que la phonétique du terme se rapproche plus des langues d'oïl ('ch' prononcé le plus souvent comme en français contrastant avec des réalisations majoritaires 'ts', 'tch' ou 's' en occitan auvergnat ou limousin).

Ce caractère mixte franco-occitan est finalement le principal trait commun qui permet de réunir les parlers du Croissant : les traits méridionaux (d'oc) et septentrionaux (d'oïl) se mêlent à des degrés divers dans chacun de ces parlers, contribuant à leur donner des physionomies contrastées et parfois à enrichir leur vocabulaire ou leurs capacités expressives. Ainsi, dans le parler de La Châtre-Langlin, commune de l'Indre située à l'extrême nord du Croissant, il existe deux mots équivalant au français 'journée' (1) : l'un, *jòrnade* [ʒor'nad], avec une terminaison *-ade* typiquement occitane, désigne 'l'ensemble des activités effectuées pendant une journée de travail' tandis que l'autre, *jòrnèie* [ʒor'nɛj], d'origine oïlique, s'utilise pour parler du 'temps qu'il a fait pendant la journée'. Les locuteurs du parler de La Châtre-Langlin distinguent donc une *bone jòrnade* 'une bonne journée', c'est-à-dire 'une journée bien remplie (où le travail a été efficace)' d'une *bèle jòrnèie* 'une belle journée (où le temps a été au beau fixe)'.
(1) Je remercie Michel Bidaud de m'avoir aimablement communiqué cet intéressant exemple.

En dehors de ce profil intermédiaire oc-oïl, le Croissant linguistique présente aussi une diversité interne impressionnante, voire exubérante. Un exemple : 'je chantais' se dit *i chantâve* [i ʃã'tɔv] à Cellesrouin (Charente), *i chanti* [i ʃã'ti] à Luchapt (Vienne) et Bussière-Poitevine (Haute-Vienne), *i chantève* [i ʃã'tɛv] à Dompierre-les-Églises (Haute-Vienne) et à Genouillac (Creuse), *i chantése* [i ʃã'tɛz] à Éguzon-Chantôme (Indre), *i chantòve*, [i ʃã'tɔv] à Lourdoueix Saint-Michel (Indre) et Crozant (Creuse), *i chanteu* [i ʃã'tø] à Azéables (Creuse), *i chanteuve* [i ʃã'tœv] à Vareilles (Creuse), *i chantie* [i ʃã'tj] à Saint-Sébastien (Creuse), *i chantave* [i ʃã'tavə] à Gartempe (Creuse), *i chintia* [i ʃɛ'tʃjɔ] à Naves (Allier), *i chantin* [i ʃã'tɛ] à Châtel-Montagne (Allier). Cette profusion de formes et de variantes locales se retrouve à tous les niveaux de la langue : vocabulaire, prononciation, formes des pronoms... Ce degré de variation est exceptionnellement élevé, comparativement à d'autres zones romanes du territoire français ou de l'aire gallo-romane. Il est dû bien sûr au fait que, dans la zone intermédiaire du Croissant, on passe sur le terrain, en quelques kilomètres ou quelques dizaines de kilomètres selon les lieux, de parlers présentant des caractéristiques typiquement occitanes au sud (ainsi, le limousin et l'auvergnat, variétés occitanes, présentent des contrastes entre voyelles atones finales, p.ex. *òme* ['ɔmɛ] 'homme' vs. *femna*

['fɛnɔ] 'femme', alors que les parlers du Croissant amuissent complètement ces voyelles - p.ex. *òme* ['ɔm] et *femne* ['fãn] à Saint-Priest-la-Feuille (Creuse) - ou les confondent sous la forme d'un 'e' [ə] - celui du français 'le') à des parlers présentant des caractéristiques propres aux langues d'oïl (poitevin-saintongeais, berrichon, bourbonnais d'oïl) où les terminaisons d'infinitif et de participe passé des verbes du 1^{er} groupe, comme en français standard (infinitif *chanter*, participe passé *chanté*), contiennent généralement le son 'é' [e], contrastant avec les sons 'a' [a] ou 'â' [ɑ] que l'on trouve dans la majorité des parlers du Croissant, où l'on a respectivement *chantar* et *chantat* à l'infinitif et au participe passé. Mais la diversité des parlers du Croissant est aussi due à d'autres facteurs, d'ordre social : en effet, jusqu'au milieu du XX^e siècle au moins, la majorité de la population de cette zone était sédentaire et vivait en milieu rural dans un habitat dispersé dont la cellule d'organisation était le hameau (appelé 'village' en français régional), un groupe de plusieurs maisons - dix à vingt tout au plus - dont les habitants (généralement au nombre de quelques dizaines) entretenaient des liens étroits. La majorité des habitants du Croissant apprenaient donc dans leur enfance le parler du hameau où ils étaient élevés, quitte à acquérir d'autres variantes au cours de leur vie en fonction des événements familiaux (mariages, ►

► installation dans un autre hameau...). L'appartenance à une même commune était aussi un lien fort entre les locuteurs : de fait, les communes actuelles descendent pour beaucoup des paroisses de l'Ancien Régime et leurs limites sont donc multiséculaires. L'église paroissiale et les commerces situés traditionnellement dans le 'bourg' (ou centre-village) représentaient des points de passage obligés pour les habitants des différents hameaux rattachés à une même paroisse et on observe donc souvent des traits linguistiques partagés par les citoyens d'une même commune, traits coexistant bien sûr avec les particularismes de chaque hameau ou groupe de hameaux.

Cette organisation de l'espace et de la langue a été largement ébranlée par les mouvements de populations (exode rural d'une part et arrivée de néoruraux d'autre part) qui se sont intensifiés à partir de la seconde moitié du XX^e siècle. Le français, véhiculé par l'école et les médias, a massivement pénétré dans les foyers des hameaux les plus isolés et est désormais la langue maternelle ou première de la grande majorité des habitants du Croissant. Néanmoins, encore aujourd'hui, on trouve des locuteurs des parlers du Croissant dans une grande partie des communes et hameaux de l'aire concernée. Ces locuteurs représentent encore fréquemment 5 à 10 % de la population totale. Ils sont le

plus souvent âgés mais il existe par endroits des personnes de moins de 40 ans qui ont acquis un parler du Croissant avant le français ou en même temps que la langue nationale. Les parlers du Croissant feront donc, pour plusieurs décennies au moins, encore partie du paysage culturel des régions où ils se sont développés et maintenus jusqu'à aujourd'hui.

Ces parlers, à la fois métissés et originaux, ont jusqu'à présent fait l'objet de trop peu d'études. En effet, les variétés dialectales du Croissant ont été historiquement considérées comme 'hors-sujet' ou 'hors-domaine' par la majorité des spécialistes de dialectologie française - qui les classent souvent dans le domaine de l'occitan - mais aussi par la plupart des tenants de l'occitan - du fait du caractère particulièrement francisé de ces parlers en comparaison avec des variétés plus méridionales de la langue d'oc. Situés dans un entre-deux, à la croisée de deux aires linguistiques à l'identité plus affirmée, les parlers du Croissant sont donc restés dans l'ombre.

Il est temps désormais de les faire revenir sur le devant de la scène. En effet, les idiomes du Croissant constituent un patrimoine précieux et possédé en propre par l'ensemble des habitants de l'aire concernée, qu'ils soient ou non locuteurs. De façon plus générale, ils constituent aussi un pan du

patrimoine culturel national et à ce titre méritent d'être inventoriés et décrits, à l'instar des caractéristiques architecturales, musicales, vestimentaires ou ethnologiques de chaque région. Outre leur intérêt patrimonial, les parlers du Croissant ont aussi un intérêt scientifique indéniable, notamment sur le plan linguistique, de par l'exceptionnelle diversité qu'ils présentent et du fait qu'ils sont traditionnellement pratiqués à la limite entre variétés d'oïl et d'oc, constituant du même coup un cas d'école pour les études consacrées au contact de langues. D'autres sciences pourraient aussi bénéficier d'un accroissement des connaissances disponibles sur les parlers du Croissant, ainsi de l'histoire et de l'ethnologie si l'on considère que la limite entre oc et oïl, que le Croissant recouvre en partie, suit un tracé proche d'autres grandes lignes de division telles que celle entre les aires où on laboure avec des chevaux (au Nord) ou des bœufs (au Sud) ; la séparation traditionnelle entre les pays de droit écrit (au Sud) et ceux de droit coutumier (au Nord) ou encore la limite de l'usage typiquement méridional de la tuile canal pour couvrir les toits des maisons. Tous ces marqueurs culturels qui se chevauchent laissent penser que la frontière linguistique oc-oïl correspond à quelque chose d'ancien et de profond, que l'on ne pourra comprendre que par une approche ouverte et résolument interdisciplinaire.

Le Croissant : cartographie linguistique et traitement automatique du langage

Philippe Boula de Mareüil Directeur de recherche
au CNRS (LIMSI – UPR 3251)

Le Croissant, entre oïl et oc, est un domaine fascinant pour le linguiste qui (comme moi) y a enregistré une douzaine de locuteurs sur le terrain : fascinant parce qu'il représente une zone de turbulence linguistique, un espace où, à quelques kilomètres de distance, d'un village à l'autre, on observe d'importantes fluctuations. L'hybridation des formes que l'on constate permet de toucher du doigt, aujourd'hui, le fait qu'en France, jusqu'à l'expansion du français comme langue de grande diffusion, et dans tant de régions du monde, la variation devait être la règle générale dans le langage. On serait tenté de dire que le Croissant peut renouveler notre vision du langage.

Nous avons ainsi prévu un zoom sur le Croissant, dans l'Atlas sonore des langues régionales de France que nous constituons dans notre laboratoire, le LIMSI. Cet atlas prend la forme d'un site web (<https://atlas.limsi.fr>) présentant une carte de France interactive, avec plus de 200 points d'enquête sur lesquels on peut cliquer pour entendre (et lire) autant de versions, en langues régionales, d'une même histoire, la fable d'Ésope « La bise et le soleil », utilisée depuis un siècle par les phonéticiens pour décrire nombre de langues du monde. Le zoom permet de faire apparaître des communes qui sinon, à l'échelle de la France, seraient trop resserrées. À ce jour, une dizaine d'enregistrements du Croissant ont été cartographiés, des confins du Poitou méridional au Bourbonnais, en passant par la Marche. Ils ont pour la plupart été transcrits dans une graphie de type occitan, parfois dans une graphie francisée : objet de recherche en soi¹, la transcription orthographique des dialectes et langues minoritaires soulève d'autant plus de problèmes théoriques et pratiques pour le Croissant, à l'image de ce domaine de transition entre oïl et oc.

La conjugaison des verbes, dans des variétés romanes comme les parlers du Croissant, représente un autre enjeu linguistique. Sachant qu'il existe environ 40 types distincts de flexions verbales pour un parler donné, à multiplier par une soixantaine de formes pour les différents temps, modes et personnes, le traitement automatique du langage peut faciliter et accélérer l'analyse des données recueillies sur le terrain. Le LIMSI va ainsi développer des outils pour extraire les paradigmes verbaux directement à partir des enregistrements collectés, dans le cadre d'un projet de recherche centré sur le Croissant² qui sera l'occasion aussi d'enrichir l'atlas sonore.

1 P. Boula de Mareüil, R. Sichel-Bazin, N. Quint, G. Adda (2017), « Norme et variation à l'âge des corpus informatisés pour les langues régionales de France », in C. Feuillard (éd.), *Usage, norme et codification : de la diversité des situations à l'utilisation du numérique*, EME Éditions, Bruxelles, pp. 217–222.

2 Il s'agit du projet ANR 'Les parlers du Croissant', décrit plus loin en détail dans ce numéro de Langues et Cité.

Deux cents ans d'enquêtes dans le Croissant

Guylaine Brun-Trigaud Ingénieure CNRS, Laboratoire Bases, Corpus, Langage (UMR 7320), Université Côte d'Azur, Nice

L'histoire de l'exploration linguistique du domaine du Croissant se découpe en plusieurs étapes qui s'étendent sur plus de 200 ans¹.

Plus d'un demi-siècle après la campagne d'enquêtes dite de l'Empire (1808-1810) qui avait permis de recueillir une vingtaine de versions dialectales de la Parabole de l'Enfant Prodigue² dans le domaine concerné, l'enquête la plus importante est celle qui a été effectuée sur place par Tourtoulon et Bringuier en 1873 (la première du genre à cette échelle dans le domaine français)³. Ces deux linguistes visitèrent 150 localités et interrogèrent près de 500 personnes durant les deux mois de leur périple qui les mena des bords de la Garonne à Guéret à la recherche de la limite entre oc et oïl. À l'aide d'un nombre limité de critères, ils délimitèrent de façon assez précise d'abord une limite nette, puis à partir du département de la Charente, une zone de parlers intermédiaires à laquelle ils donnèrent le nom de "sous-dialecte-marchois"⁴. En dépit de la controverse suscitée par les résultats de cette mission, plusieurs linguistes leur ont néanmoins emboîté le pas et sont retournés sur le terrain pour réaliser des enquêtes sur place :

1 Pour plus de détails : Brun-Trigaud G., 1992, Les enquêtes dialectologiques sur les parlers du Croissant : corpus et témoins, *Langue Française*, 93, 23-42.

2 Cf. Brun-Trigaud G., 1990, *Le Croissant : le concept et le mot*. Lyon : CEL (33-82)

3 Cf. Brun-Trigaud G., 1990, 197-263 pour la genèse et les retombées.

4 Cf. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b530830210>

parmi eux, il faut citer Ronjat qui parcourut lui-même une partie de ce qu'il baptisera *Croissant* (sans majuscule) en 1913⁵ ou encore Dauzat qui effectua des enquêtes dans la zone au contact des départements de l'Allier et du Puy-de-Dôme, signalant qu'il existe "du côté du Bourbonnais, une zone de transition importante qui nécessiterait une étude spéciale"⁶. Pourtant et en dépit du fait que la zone d'interférence avait été confirmée dès le début du XX^e siècle par l'*Atlas Linguistique de la France*, le domaine du Croissant ne fut pas pris en compte lors de la répartition des domaines des Atlas Linguistiques Régionaux dirigés par le même Dauzat. Il faut donc aujourd'hui consulter quatre atlas pour être en mesure d'avoir toutes les données du Croissant recueillies dans le cadre de ces nouvelles campagnes d'enquêtes : l'*Atlas du Lyonnais* (ALLY) (1945-1947)⁷, l'*Atlas de l'Ouest* (ALO) (1949-1962), l'*Atlas du Centre* (ALCe) (1959-1967) et l'*Atlas de l'Auvergne et du Limousin* (ALAL) (1964-1976). Près de 20 points appartiennent au Croissant, avec environ 1300 à 1400 item recueillis pour chacun d'eux⁸.

Cependant, plusieurs enquêteurs des atlas cités précédemment ont fait des enquêtes, dans le cadre de

thèses, sur cette zone avec des réseaux plus denses. Ainsi, entre 1945 et 1948, parallèlement aux enquêtes de l'ALLY, Escoffier en a effectué une soixantaine aux confins des domaines d'oc, d'oïl et du franco-provençal, dont les résultats seront publiés en 1958⁹. À la même époque (1946-1952), Pignion est sur le terrain dans le Poitou. D'abord seul, puis en tandem avec Massignon, il effectue des enquêtes pour l'ALO et ensuite pour son propre compte dans le cadre d'une thèse soutenue en 1957 et publiée en 1960¹⁰. Dubuisson, auteure de l'ALCe, avait aussi envisagé une thèse et en avait recueilli les matériaux dans 36 localités situées à la rencontre des départements de l'Allier et de la Creuse (1951-1954). Toutes les données sont disponibles dans le 3^e volume de son atlas. Lagueunière, collaboratrice de l'ALAL, a mené des recherches, dans le nord de la Haute-Vienne pour une thèse soutenue en 1983.¹¹

Plus proches de nous, d'autres études ont complété les recherches dans le domaine : Quériau a décrit le parler de Confolens et ses environs dans une étude publiée en 1974¹². Plus récemment, Reichel a fait une importante campagne d'enquêtes dans les départements de l'Allier et du Puy-de-Dôme dans le cadre d'une thèse soutenue en 1990¹³. Un autre romaniste allemand, Mietzke, a consacré une thèse, publiée en 2000, aux parlers du Nord-Ouest de la Creuse¹⁴. Dernièrement, Vignaud

et Manville ont publié en 2007 un ouvrage sur les parlers du nord de la Creuse, fondé sur une série d'enquêtes enregistrées. Un CD accompagne cet ouvrage et donne un aperçu de plusieurs des parlers enquêtés¹⁵. Enfin on peut également citer les monographies réalisées par Quint¹⁶ et moi-même¹⁷. Plus récemment, depuis 2015, de nouveaux projets scientifiques (évoqués ailleurs dans ce numéro) permettent un nouvel essor des recherches sur les parlers du Croissant. •

9 *La rencontre de la langue d'oïl, de la langue d'oc et du francoprovençal entre Loire et Allier*. Paris : Les Belles Lettres.

10 *L'évolution phonétique des parlers du Poitou*. Paris : d'Arthey.

11 *Études de géographie linguistique dans l'arrondissement de Bellac (Haute-Vienne). Phonétique historique et phonologie*. Thèse de 3^e cycle, sous la direction de Jean Mazaleytrat. Université de Paris 4.

12 *Études et recherches sur la langue limousine. Le parler nord-occidental de Confolens et ses environs. Bulletin de la Société d'Ethnographie du Limousin, de la Marche et des régions voisines*, 53, 1-72.

13 *Les parlers du Puy-de-Dôme et parlers voisins au N.O et à l'E*. Chamalières : Cercle Terre d'Auvergne.

14 *Isoglossenverschiebungen im Croissant. Von der monodimensionalen Sprachgeographie zur pluridimensionalen Mikrodialektologie*. Kiel : Westensee Verlag.

15 *Langue & mémoire du pays de Guéret*. Guéret : Conseil Général de la Creuse.

16 Quint, N. (1991), *Le parler marchois de Saint-Priest-la-Feuille (Creuse)*. Limoges : La Clau Lemosina et (1996), *Grammaire du parler occitan nord-limousin marchois de Gartempe et de Saint-Sylvain-Montaigut (Creuse)*. Limoges : La Clau Lemosina.

17 Brun-Trigaud, G. (1993), *Le parler de Lourdoux-Saint-Michel (Indre)*. (Lexique), Guéret : Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.

LE CROISSANT : UN CARREFOUR LINGUISTIQUE

Guylaine Brun-Trigaud Ingénieure CNRS
Laboratoire Bases, Corpus, Langage (UMR 7320)
Université Côte d'Azur, Nice



Le domaine des parlers du Croissant ne présente pas de traits linguistiques qui lui soient propres, contrairement au francoprovençal : les principaux traits discriminatoires entre les aires des dialectes occitans et ceux d'oïl s'y entrelacent et s'y mêlent pour former une zone relativement hétérogène.

À cet effet d'entrelacs des faits phonétiques, toujours curieux aux oreilles des locuteurs voisins d'oc ou d'oïl, s'ajoute aussi le constat que la position géographiquement centrale du Croissant engendre également une situation de carrefour, de point de rencontre pour le lexique dans le domaine gallo-roman.

Ainsi parmi les termes provenant de l'Ouest, on peut citer le terme *mestivar* "moissonner" (carte 1) qui, à partir du Poitou, vient s'étendre jusqu'au centre de la Creuse, tandis que la partie orientale du Croissant est occupée par *meissonnar* ; d'autres mots comme *nousille* "noisetier" ou *cendrille* "mésange" occupent la même aire.

Le Croissant peut aussi être le point extrême d'aires méridionales : le mot tranuge (*tranuga* en occitan du Sud) qui désigne

le "chiendent" occupe une part importante du domaine (carte 2) en concurrence avec les termes *chiendent* et *grame*, ce dernier emprunté aux parlers francoprovençaux. *Fraisie* "frêne" et *chaucide* "chardon aux ânes" sont dans la même configuration.

Un terme dont l'origine est controversée provient de l'est : il s'agit de la racine *maz-*, dotée de nombreux suffixes (*masade*, *masette*, *mase*, *masotte*) servant à désigner la "fourmi" (carte 3), dont l'occurrence est unique dans les langues issues du latin. Cette racine s'étend jusqu'au centre de la Creuse, entourée par le mot fourmi qui sous des formes variées occupe le reste du territoire.

Les termes venus du nord sont bien sûr assez nombreux, liés aux progrès de la francisation. Néanmoins certains n'appartiennent pas au français standard : par exemple pour les termes désignant le "noisetier", on relève la *caure* (carte 4) qui pénètre dans les parlers occitans jusqu'au sud de la Creuse, laissant plus au nord le terme *noisetier*, tandis que le Sud-ouest est occupé par *nosilhièr* et le sud-est par les dérivés variés du latin *avelana*.

Parfois deux termes bien circonscrits géographiquement se partagent le domaine : c'est le cas de ceux qui désignent un "creux dans un arbre" ou par extension un objet creux (carte 5), la *gorle* dans la partie ouest et la *cabotte* ou *carabotte* dans la partie est. D'origine inconnue, ils sont certainement très anciens.

Cependant, si aucun terme ne semble propre aux parlers du Croissant, certaines désignations, originales dans le paysage linguistique gallo-roman voire même pan-roman, en recouvrent une partie plus ou moins importante : c'est le cas des noms du "bouleau" (carte 6), tous dérivés d'une racine d'origine gauloise **betw*, mais parmi lesquels *betou* < **bettullu* est unique au sein des langues romanes.

Ce bref aperçu de la structure lexicale des parlers du Croissant montre que, au-delà de l'agencement complexe des faits phonétiques et grammaticaux, il existe d'autres strats qui organisent le paysage linguistique, auxquels il faudra porter une attention particulière dans les recherches à venir. •

Caractériser les parlers du Croissant : un projet doctoral novateur

Amélie Deparis Doctorante du projet ANR Croissant
LLACAN – UMR 8135 (CNRS/INALCO/USPC)

Les parlers gallo-romans ont été les sujets d'un grand nombre d'études. La France gallo-romane est constituée de trois grandes aires linguistiques : langues d'oïl, occitan et francoprovençal, dont les parlers ont été jusqu'à maintenant assez bien décrits et continuent encore à l'être. Aujourd'hui, doctorante en linguistique descriptive, je m'intéresse aux parlers d'une zone peu évoquée, située entre ces trois aires : le Croissant linguistique. Ce projet de trois ans de recherche que je viens d'entamer est d'un grand intérêt pour deux raisons principales. Premièrement, le Croissant, nommé ainsi par Jules Ronjat (1913) et situé au Nord du Massif Central, est une aire de contact entre langues gallo-romanes. Au septentrion de cet espace se retrouvent les langues d'oïl, au midi la langue d'oc et sur sa pointe orientale, le francoprovençal. Des chercheurs comme Tourtoulon & Bringuier (1876), Brun-Trigaud (1990, 1992) ou encore Quint (1991, 1996) ont étudié en détail plusieurs variétés du Croissant et ont montré que ces langues présentaient simultanément des caractéristiques communes à l'oïl et à l'occitan. Il m'est alors apparu intéressant de regarder ces parlers de plus près et de répondre aux questions suivantes : (i) quels traits linguistiques les caractérisent par rapport aux variétés d'oïl et d'oc ? (ii) Comment ces traits varient-ils dans l'aire observée, en particulier au niveau géographique ? Et (iii) quelles sont les limites du Croissant linguistique ? Les enquêtes en cours révèlent des traits lexicaux, morphologiques et phonologiques propres à ces idiomes qui ne peuvent donc être aisément rattachés à l'oïl ou à l'oc.

Deuxièmement, ce projet doctoral dépend étroitement des personnes qui pratiquent couramment les variétés du Croissant. Or, cette population est vieillissante et la transmission de la langue au sein des familles s'éteint : il y a donc urgence quant à la récolte de données dialectales dans cette aire. Pourtant, nous ne manquons pas de volontaires : certaines personnes originaires du Croissant tiennent à cette identité qui leur est propre et sont ainsi prêtes à devenir nos informateurs afin de nous faire partager toutes les connaissances qu'elles ont sur leur langue. En sus de leur caractère linguistique, les enquêtes projetées revêtent aussi des dimensions sociales et historiques. Effectivement, les langues gardent en elles la mémoire des personnes qui les ont pratiquées, et témoignent de cultures et de modes de vie propres à une époque donnée de notre histoire.

Dans le cadre de ce projet de thèse, j'aspire ainsi à décrire les parlers du Croissant et à en montrer les principales spécificités. Cette aventure doctorale constitue finalement une sorte de pont entre d'une part les linguistes qui s'efforcent de faire avancer la recherche dans le domaine des langues romanes et, d'autre part, les locuteurs du Croissant qui nous transmettent leurs mots, leur histoire et leurs savoirs.

Références

Brun-Trigaud, G. (1990). *Le Croissant : le concept et le mot. Contribution à l'histoire de la dialectologie française au XIX^e siècle*. (Thèse de doctorat). Université Jean-Moulin-Lyon-III.

Brun-Trigaud, G. (1992). Les enquêtes dialectologiques sur les parlers du Croissant : corpus et témoins. *Langue française*, (93) : 23-52.

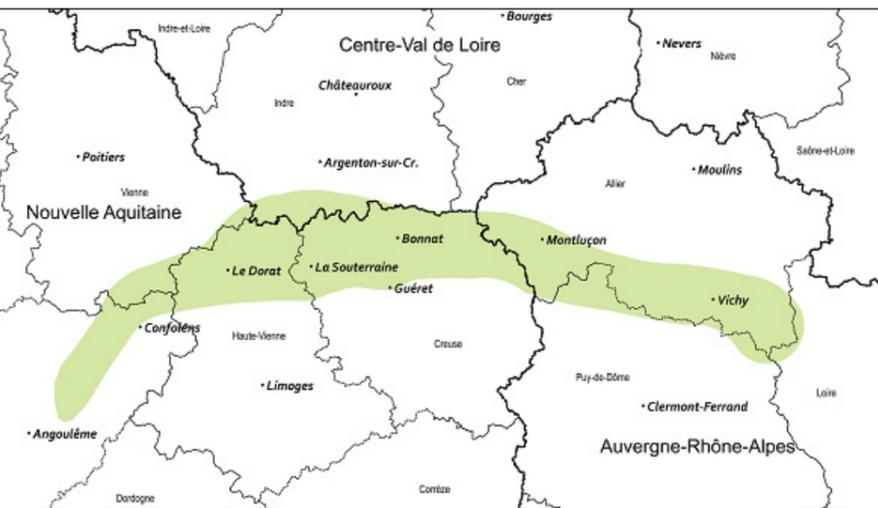
Quint, N. (1991). *Le parler marchois de Saint-Priest-la-Feuille*. Limoges : La Clau lemosina.

Quint, N. (1996). *Grammaire du parler occitan nord-limousin marchois de Gartempe et de Saint-Sylvain-Montaigut, Etude phonétique, morphologique et lexicale*. Limoges : La Clau lemosina.

Ronjat, J. (1913). *Essai de syntaxe des parlers provençaux modernes*. Mâcon : Protat Frères.

Tourtoulon, C. & Bringuier, O. (1876). *Dossier sur la mission en France ayant pour but d'étudier la limite entre la langue d'oc et la langue d'oïl*. Paris : Archives Nationales.

CARTE 1 - LA ZONE GÉOGRAPHIQUE DU CROISSANT
© Guylaine Brun-Trigaud



CARTE 2 - LA ZONE GÉOGRAPHIQUE DU CROISSANT, AVEC LE DÉTAIL DES COMMUNES
© Guylaine Brun-Trigaud

SUR LA NOTION DE FRONTIÈRE LINGUISTIQUE ENTRE LIMOUSIN, PÉRIGORD, POITOU ET ANGOUMOIS

Jean-Christophe Dourdet Maître de conférences, Laboratoire Forell (EA 3816), Université de Poitiers

La question de la frontière en linguistique dépend fondamentalement des descriptions fournies par la dialectologie, branche de la linguistique qui s'attache à l'étude de la géographie linguistique. Le linguiste dialectologue a pour objet de décrire aussi fidèlement que possible les idiomes qu'il étudie. Le matériau qu'il fournit permet de définir à l'aide de critères essentiellement d'ordre phonétique, morphologique ou lexical, des ensembles cohérents, ou cohésifs, identifiés comme langues ou dialectes d'une langue selon le degré de similarité ou de différenciation des idiomes. À l'aide des critères retenus, les linguistes repèrent des faisceaux d'isoglosses qui mettent au jour des lignes de fracture, plus ou moins marquées, d'un idiome à l'autre, dessinant ainsi des frontières. Les frontières géolinguistiques peuvent être abruptes lorsque deux ensembles très nettement distincts sont en contact. C'est le cas notamment à la frontière entre les langues germaniques (allemand, néerlandais) et les langues romanes (français, italien, romanche...). Néanmoins, au sein d'un même continuum dialectal – le continuum roman par exemple – les lignes de fracture peuvent être plus ou moins nettes. Dans le sous-ensemble gallo-roman, la frontière entre les domaines d'oc (occitan) et d'oïl (dont le français standard provient) a fait l'objet d'études, en particulier de la part de Charles de Tourtoulon et Octavien Bringuier au XIX^e siècle mais aussi d'autres chercheurs qui poursuivent les travaux jusqu'à aujourd'hui, mettant en évidence une zone d'interpénétration de traits linguistiques, plus ou moins large, appelée Croissant en raison de sa forme, aux confins du Limousin, de la Marche, du Bouronnais, du Berry, du Poitou et de l'Angoumois. Si la frontière entre occitan gascon et saintongeais (lui-même un dialecte du poitevin-saintongeais) est nette, si l'on s'en tient aux critères établis par Pierre Bec par exemple, et qu'elle le reste plus ou moins entre périgourdin (un sous-dialecte de l'occitan limousin) et saintongeais – le passage du gascon, ou du périgourdin, au saintongeais se fait d'une commune à l'autre –, cette frontière devient de plus en plus lâche entre haut-limousin (un autre sous-dialecte de l'occitan limousin) et saintongeais puis poitevin – le passage du haut-limousin au poitevin se fait en effet sur plusieurs kilomètres de distance.

Dans le cas du Croissant, la définition de limites nettes de type oc-oïl d'un idiome à l'autre trouve un écueil. Les linguistes ont toutefois établi, ou tenté d'établir, avec plus ou moins de succès selon les zones, une typologie des idiomes du Croissant, souvent en fonction du degré de proximité avec les deux ensembles (oc et oïl) voisins (cf. les travaux de Marcel Coq en Charente par exemple), sortant ainsi rarement d'une approche binaire qui prendrait en compte l'originalité de ces parlers. Entre haut-limousin et poitevin, l'expérience du terrain montre malgré tout parfois une ambivalence entre la description formelle et le sentiment des locuteurs, les différences entre les deux ensembles étant avérées mais somme toute à relativiser du fait du substrat d'oc au sein du poitevin-saintongeais (en matière morphologique et surtout lexicale). Or les locuteurs de limousin ont souvent tendance à considérer le poitevin-saintongeais comme un parler radicalement « français » malgré une série de traits pourtant communs. Il se joue là sans doute une certaine idée de l'identité ou de l'altérité linguistique, comme si les locuteurs se différenciaient socioculturellement les uns des autres sur le critère linguistique. C'est d'ailleurs plus nettement le cas encore entre Gascogne et Saintonge où une forme de mépris sociolinguistique a pu avoir cours, les Gascons traitant les Saintongeais du nom péjoratif de « Gavaches », si ce n'est qu'entre Limousin et Poitou, ou Angoumois, le prestige social serait plutôt du côté du Poitou et de l'Angoumois. Cependant, la limite oc-oïl demeure plus consciente chez les locuteurs en Charente (16) que dans le nord de la Haute-Vienne (87) notamment où le Croissant s'élargit fortement. En effet, comme la frontière reste relativement tenue dans le Confolentais (Charente), il est encore possible, d'une part, de rattacher tel parler du Croissant plutôt à l'occitan ou au poitevin, en fonction de ses caractéristiques, et, d'autre part, de recueillir chez les locuteurs un sentiment, d'ordre sociolinguistique, quant aux affinités de leurs idiomes locaux. En Charente, les locuteurs de haut-limousin ont en effet une conscience aiguë de l'altérité des parlers de type poitevin présents plus à l'ouest. Ainsi, un locuteur de haut-limousin de Montembœuf (16), par exemple, saura, du fait que des idiomes variés peuvent se côtoyer sur une foire rurale comme celle

de Chasseneuil-sur-Bonnieure (16), que le parler de Couture (de type poitevin) diffère assez radicalement de son propre parler. Les locuteurs sont, ou étaient, même capables, dans une certaine mesure, d'établir une classification des parlers selon le degré de proximité avec leur propre parler. Ainsi, ils classeront comme compréhensible, mais moins caractérisé que le leur (à l'égard du français), le parler de Cellefrouin (16) alors qu'ils classeront le parler de Champagne-Mouton (à la limite ouest interne du Croissant en Charente) et a fortiori de Couture (poitevin), comme n'étant « même pas du patois mais du français déformé ». La notion de frontière linguistique dans le Croissant finit finalement par être intriquée avec le sentiment sociolinguistique en ce sens que, la frontière oc-oïl s'estompant progressivement, il n'est pas dépourvu d'intérêt d'interroger les représentations sociolinguistiques des locuteurs qui, d'ailleurs, peuvent expliquer le recul enregistré de l'occitan au profit des idiomes d'oïl, de plus grand prestige social, depuis le Moyen-Âge d'abord (recul en Poitou, Angoumois et Saintonge) puis au cours du XIX^e voire dans une moindre mesure du XX^e siècle. La frontière linguistique dans ces confins n'est donc pas un absolu intangible qui ne varierait pas dans l'espace, selon les critères privilégiés, et encore moins dans le temps. •

Références

- Bec, P. (1973). *La langue occitane*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Tourtoulon, C. et O. Bringuier. (2004). *Étude sur la limite géographique de la langue d'oc et de la langue d'oïl*. Masseret, Meuzac : Institut d'Estudis Occitans dau Lemosin, Lo Chamin de Sent Jaume.
- Coq, M. (1977). « La limite linguistique du limousin en Charente » in *Lemouzi* n° 61. Tulle : Lemouzi. 26-37.

Le Croissant, une zone linguistique riche en microvariation

Philippe Maurer Chercheur indépendant (Suisse)

Quand j'ai commencé mes recherches sur le parler de La Celle-Dunoise (Creuse) en septembre 2016, je me suis vite rendu compte que j'étais en face d'un parler très différent du français, malgré le fait que les parlers du Croissant soient définis comme possédant des traits tant de la langue d'oc comme de la langue d'oïl. Ainsi, lors de mes débuts dans le Croissant, je ne comprenais pratiquement rien de ce qui se disait, à l'exception de quelques mots identiques au français (ou presque), mais les formes grammaticales, comme la conjugaison des verbes ou les marques de pluriel, sont dans beaucoup de cas très éloignées de ce même français, ce qui rend la compréhension difficile, voire impossible, pour quelqu'un comme moi qui ne parle que ledit français. Quand on ne connaît pas le cellois, comment comprendre une forme telle que *ou dîzy*, qui signifie 'il disait' ? Et *lââ poulay*, que j'étais tenté d'interpréter comme 'la poulailler', donc comme 'un ensemble de poules', un mot qui n'existe pas en français standard, mais que je pensais formé sur le modèle de 'la volaille' ('l'ensemble des animaux qui volent'), alors que *lââ poulay* signifie simplement 'les poules', *lââ* étant le pluriel de l'article défini féminin et le suffixe *-ay* la marque du pluriel ? En outre, que dire de *poulé*, que j'ai naïvement interprété comme 'poulet', alors que c'est une variante de *poulay* 'poules' ?

Ce dernier point nous mène à un phénomène très intéressant : la microvariation à l'intérieur d'une même commune, parfois à une distance de quelques centaines de mètres seulement. Un exemple est la marque du pluriel qui, comme on vient de dire, est *-ay* dans la plupart des hameaux de La Celle, mais *-é* dans un ou deux autres hameaux de cette même commune : *lââ poulay* ou *lââ poulay-é* 'les poules'. Mais ce n'est pas tout. Dans les villages où l'on dit *lââ poulay*, la forme du pluriel varie selon sa position dans la phrase : lorsque le nom est suivi d'un adjectif, on utilise le suffixe *-é* dans un hameau, comme dans *lââ poulay-é néray* 'les poules noires', alors que partout ailleurs on dit *lââ poulay néray*.

Cette microvariation se retrouve à une échelle plus grande, par exemple au niveau des formes verbales. Ainsi, on a pour la 1^{re} personne du pluriel du passé simple du verbe 'venir' ('nous vînmes' en français) la forme *ne vindjéran* à La Celle-Dunoise, mais *ne vinctin* à Anzême (à 15 km de là), et *ne vnirin* à Châtel-Montagne (toujours dans le Croissant, mais 190 km plus à l'est).

À mon avis, il est extrêmement important de promouvoir le patrimoine culturel d'une région, que ce patrimoine soit archéologique, architectural, linguistique ou autre. En ce sens il est grand temps de se tourner vers les parlers du Croissant, car très peu de personnes peuvent encore les parler couramment. Les linguistes ont néanmoins pour le moment la chance de rencontrer dans le Croissant des locuteurs à la fois compétents et enthousiastes, susceptibles de les aider à décrire leurs idiomes locaux avant qu'ils ne tombent définitivement dans l'oubli.

CE QUE LES VERBES DES PARLERS DU CROISSANT PEUVENT NOUS APPRENDRE SUR LES LANGUES ROMANES

Louise Esher, Chargée de Recherche au CNRS (CLLE-ERSS UMR 5263, Université Toulouse II Jean Jaurès)

Le système verbal d'une langue romane comporte des milliers de formes conjuguées, en fonction des différents temps et personnes. On ne peut observer directement la structuration de ce système chez les locuteurs natifs, mais on peut la déduire en observant les changements qu'elle provoque.

Pour ce faire, une zone comme celle du Croissant, dont les parlers n'ont été sujets à aucune forme de standardisation (laquelle freine l'évolution de la grammaire), et qui présente une variation dialectale importante, est riche d'enseignements.

La plupart des évolutions observées confirment des tendances générales dans les langues romanes (Maiden 2018), tendances qui sont tout autant de stratégies permettant d'organiser le système verbal et de limiter sa complexité potentielle (Esher 2015, 2016) : par exemple, la conservation de la similitude formelle entre passé simple et imparfait du subjonctif (ex. drablésien – parler d'Azérables, commune située dans le Croissant – *i vangui* 'je vins', *qu'i vanguisse* 'que je vinsse'), qui permet de prédire les formes de l'un à partir de l'autre avec une grande fiabilité.

D'autres évolutions viennent remettre en question ce qui paraissait évident. Dans le parler d'Azérables, l'imparfait du subjonctif, bien loin de disparaître, est en train de remplacer le subjonctif présent. Visiblement, il n'est donc pas aussi compliqué que le voudrait l'idée reçue... Un début d'explication émerge de comparaisons avec des parlers occitans et catalans (Alcover & Moll 1929-1933, ALLOc), où ce remplacement a lieu uniquement aux 1^{re} et 2^e personnes du pluriel (1PL et 2PL), ex. parler occitan de Concots (Lot), où *que vendèsem* exprime à la fois 'que nous vendions' et 'que nous vendissions' alors que *que vendèssi* 'que je vendisse' s'oppose à *que vendi* 'que je vende'. Il s'agit d'une tendance pan-romane, minoritaire mais bien réelle. À Azérables, où les formes de 1^{re} et de 3^e personne du pluriel sont en général identiques, les locuteurs ont respecté cette identité déjà présente dans leur langue: le remplacement touche donc la 3^e personne du pluriel en sus de 1PL et 2PL (Quint, notes d'enquête). Le changement étant en cours, son degré d'avancement varie selon les verbes et, en les comparant entre eux, on peut reconstruire le cheminement suivi, des irréguliers vers les réguliers.

La spécificité du parler d'Azérables réside dans le fait que le remplacement s'étend ensuite pour toucher les personnes du singulier. On se demande, évidemment, ce qui a rendu possible dans ce parler une évolution inconnue ailleurs ; mais aussi, ce qui empêche l'imparfait du subjonctif d'aller plus loin en occitan ou en catalan ; et pourquoi finalement le français lui a préféré le présent. L'étude de parlers comme ceux du Croissant révèle ainsi des évolutions insoupçonnées, et avec elles des questions qui mènent vers des explications plus complètes de phénomènes similaires dans des langues qui nous sont plus familières. •

Références

- ALLOc = *Atlas linguistique du Languedoc occidental*, cahiers d'enquête non publiés.
- Alcover, Antoni & Francesc de B. Moll. (1929-1933). 'La flexió verbal en els dialectes catalans'. *Anuari de l'Oficina romànica de lingüística i literatura* 2. 79-184; 3. 73-168; 4. 9-104; 5. 9-72.
- Esher, Louise. (2015). Morphemes and predictability in the history of Romance perfects. *Diachronica* 32:4. 494-529.
- Esher, Louise. (2016). Morphomic distribution of augments in varieties of Occitan. *Revue Romane* 51. 271-306.
- Maiden, Martin. (2018). *The Romance Verb. Morphomic structures and diachrony*. Oxford: OUP.
- Quint, Nicolas. *Notes d'enquête sur le parler d'Azérables (Creuse)*.

Marie-Rose Martinet, locutrice du parler de Fursac et mon informatrice, arrêta un jour une séance d'enregistrement de paradigmes verbaux pour m'inviter à me promener avec elle. Énoncer les conjugaisons des heures durant est éreintant mais Marie-Rose est une informatrice exceptionnelle pour les linguistes car elle peut aussi bien répondre à des questionnaires que raconter naturellement des histoires dans son parler maternel. Une perle rare. Nous longeâmes la Gartempe pour traverser la route et arriver au hameau de l'Œil, où nous croisâmes un voisin âgé. Marie-Rose m'avoua ensuite qu'il ne parlait pas souvent « patois », mais qu'il s'était senti en confiance parce que je m'efforçais de parler sa langue. En continuant la promenade, je tombai sur des mûres et en cueillis quelques-unes. Marie-Rose me dit alors qu'on voyait que j'étais de la campagne, j'en avais les réflexes. Quand je suis arrivée pour faire du terrain en Creuse, une locutrice avait réagi parce que je venais des Balkans – c'était si loin ! En réalité, je retrouve les mêmes paysages, les mêmes schémas de pensée, les mêmes questionnements.

L'urgence du travail sur le terrain, et dans l'interdisciplinarité, est la même dans le Croissant qu'ailleurs. Le temps manque désormais pour collecter des parlers sur le point de s'effacer en même temps que les cultures qu'ils véhiculaient. Les locuteurs se mobilisent en Creuse face aux défis de notre temps, face aux réflexes assimilés de dénigrement : ils s'organisent, combattent la nostalgie par l'action, la transmission, la parole, assumant résolument leurs origines et leurs originalités. Leurs parlers ne sont plus un handicap d'ascension sociale mais une richesse patrimoniale immatérielle à sauvegarder. On se réapproprie la langue, celle-ci redevient un lien social, les mentalités changent aux niveaux local et global. Le Croissant, cette zone de transition dialectale entre l'oïl et l'occitan, longtemps ignorée par la communauté scientifique – n'étant suffisamment pure ni pour le nord ni pour le sud – devient finalement une aire d'intérêt scientifique majeur, avec ses évolutions linguistiques foisonnantes (ainsi, le système pronominal y change d'un point d'enquête à l'autre). Chaque locuteur possède sa variété, mais chaque parler ne dispose plus au mieux que de quelques locuteurs, et toutes ces façons de parler constituent une ressource ô combien précieuse pour les sciences du langage.

Les locuteurs du Croissant donnent une nouvelle leçon en sortant de leur silence. Le devoir de la communauté scientifique est aussi de répondre à ce besoin social, cette demande émanant de la population, et de remplir sa mission publique, en conservant notamment ce bien commun que représentent les parlers du Croissant. L'universalisme français s'ouvre enfin sur sa propre diversité et accepte de sauvegarder et valoriser le parler de Marie-Rose. En définitive, la détermination de ces locuteurs à mieux se connaître eux-mêmes nous incite à mieux comprendre l'Autre. •

Marijana Petrovic Lectrice à l'INALCO (LACTO UMR 7107)

DU LOCAL ET DE L'UNIVERSEL : LE CROISSANT ET SES LOCUTEURS

L'ÉTUDE PSYCHOLINGUISTIQUE DES DIALECTES DU CROISSANT

Judit Gervain Directrice de recherche au CNRS, Laboratoire Psychologie de la Perception (UMR 8242), CNRS & Université Paris Descartes, Sorbonne Paris Cité

Les deux dernières décennies ont vu émerger un nombre Croissant d'études psycho- et neurolinguistiques sur le bilinguisme chez l'adulte (Grosjean 1982; Bialystok 2007; Kovacs and Mehler 2009; Bosch and Sebastian-Galles 2001; Byers-Heinlein, Burns, and Werker 2010; Bijeljac-Babic 2017; Gervain and Werker 2013) aussi bien que chez l'enfant. Nous comprenons maintenant mieux pourquoi un bilingue n'est pas simplement la somme de deux monolingues, comment le cerveau accommode deux systèmes langagiers ou encore pourquoi les bébés nés bilingues ne confondent pas leurs deux langues maternelles. Un grand nombre de travaux ont étudié le bilinguisme entre l'anglais et une autre langue indo-européenne (français, espagnol) ou une langue asiatique (mandarin, cantonais). Une situation particulière, le bilinguisme entre deux langues proches, reste moins étudiée, avec peut-être la seule exception de l'espagnol et du catalan. Or l'usage efficace et approprié de deux langues proches constitue un défi linguistique et cognitif bien spécifique. Avec plus de similarité entre les langues, les gains sont plus importants, mais les interférences et les transferts potentiels (les « faux amis ») le sont aussi. Ainsi, en drablésien (parler d'Azéables), *fòrt* [for] et *faiete* [fet] ont des voyelles fermées tandis que leurs équivalents français *fort* [fɔr] et *faiete* [fɛt] ont des voyelles ouvertes et, à

l'inverse, les mots drablésiens *jaune* [ʒɔn] 'jaune' et *prät* [prɛ] 'pré' ont des voyelles ouvertes tandis que leurs correspondants français ont des voyelles fermées : [ʒon, prɛ]. Pas facile de maintenir les deux codes distincts pour un locuteur bilingue !

Les parlers du Croissant offrent une opportunité idéale pour étudier ce type de bilinguisme, puisque tous les locuteurs parlent aussi le français. Avec ses particularités spécifiques par rapport au français standard, chaque parler local permet d'explorer de façon précise et paramétrée comment les différences influencent les représentations mentales et le traitement du langage. Dans le cadre du projet ANR Croissant (2018-2021), des études psycholinguistiques classiques, conduites sur ordinateur, permettront d'évaluer comment les locuteurs bilingues du Croissant perçoivent les phonèmes (unités sonores distinctives) qui n'existent que dans une de leurs deux langues, ou comment ils traitent les formes et structures qui diffèrent dans les deux systèmes. Au vu des réalités sociolinguistiques du Croissant, nos travaux cibleront des locuteurs adultes y compris des personnes relativement âgées, et nous nous appliquerons à mettre en évidence les représentations mentales qui permettent à ces locuteurs d'utiliser deux langues proches de façon flexible et efficace. •

Références

- Bialystok, Ellen. (2007). "Cognitive Effects of Bilingualism: How Linguistic Experience Leads to Cognitive Change." *International Journal of Bilingual Education and Bilingualism*, Cutting Edge Research in Bilingualism, 10 (3): 210-23.
- Bijeljac-Babic, Ranka. (2017). *L'enfant bilingue*. Paris : Odile Jacob.
- Bosch, L., and N. Sebastian-Galles. (2001). "Early Language Differentiation in Bilingual Infants." In *Trends in Bilingual Acquisition*, 71-93. Trends in Language Acquisition Research, Vol. 1. Amsterdam, Netherlands: Benjamins.
- Byers-Heinlein, Krista, Tracey C Burns, and Janet F Werker. (2010). "The Roots of Bilingualism in Newborns." *Psychological Science*.
- Gervain, Judit, and Janet F Werker. (2013). "Prosody Cues Word Order in 7-Month-Old Bilingual Infants." *Nature Communications* 4: 1490.
- Grosjean, Francois. (1982). *Life with Two Languages : An Introduction to Bilingualism*. Cambridge, Mass. ; London: Harvard University Press.
- Kovacs, A. M., and Jacques Mehler. (2009). "Cognitive Gains in 7-Month-Old Bilingual Infants." *Proceedings of the National Academy of Sciences* 106 (16): 6556-60.

PARLERS DU CROISSANT, PARLERS EN DANGER

Maximilien Guérin Chercheur Postdoctorant au CNRS, projet ANR Croissant, LLACAN (UMR 8135-CNRS/LLACAN/USPC)

Les parlers du Croissant sont aujourd'hui extrêmement menacés. Presque tous les locuteurs sont bilingues depuis au moins le XIX^e siècle. En effet, les terres de ces régions étant très pauvres, les hommes ont dû s'exiler la moitié de l'année pour travailler comme paveurs ou maçons dans les grandes villes de France (les célèbres maçons de la Creuse), et ont ensuite ramené la pratique du français dans la région. Malgré ce bilinguisme, la langue s'est majoritairement transmise et est restée vernaculaire jusqu'au milieu du XX^e siècle. Cependant, après la seconde guerre mondiale, le « processus de disparition » de la langue s'est clairement mis en place, avec la rupture de la transmission générationnelle. Plusieurs causes différentes expliquent ce processus : la politique linguistique de la France à l'égard des langues régionales ; le rôle de l'école publique dans la vision que les locuteurs ont de leur parler (interdiction, punitions) ; l'industrialisation et la « modernisation » qui ont déstructuré la structure sociale traditionnelle ; l'accélération très forte de l'exode rural (conséquence du point précédent) qui a dépeuplé la région ; et le développement des médias audiovisuels qui a accru la présence de la langue française au sein des foyers.

La situation linguistique actuelle de la région découle des points mentionnés ci-dessus. Les locuteurs natifs ont presque tous plus de 70 ans. La génération suivante (entre 40 et 70 ans) a une compétence passive de la langue mais, à de très rares exceptions près, ne la pratique pas et ne l'a jamais pratiquée. Enfin, toutes les générations suivantes (moins de 40 ans) sont, sauf quelques cas isolés, monolingues en français. Cette situation est très différente de celle qui prévalait avant la seconde guerre mondiale, où l'immense majorité des locuteurs était bilingue. Ainsi, à Dompierre-les-Églises (Haute-Vienne), le parler local était traditionnellement utilisé à la maison, dans les commerces, pendant les foires, dans la rue, lors des travaux agricoles et dans la cours de récréation des écoles

primaires, alors que le français était utilisé à l'église, à l'école, à la mairie ou à la poste. Aujourd'hui, il n'y a plus de commerces dans la commune et la plupart des interactions se font en français, sauf entre personnes âgées qui se connaissent bien.

Par ailleurs, les parlers du Croissant sont des parlers à tradition orale. Il n'existe pas de littérature écrite (à l'exception de quelques textes isolés et récents). Il n'existe pas non plus de langue « Croissant » littéraire, plus ou moins unifiée, qui pourrait servir à l'émergence d'une littérature écrite ; chacun parle son propre parler local et les seuls textes existants sont également locaux. Enfin, il n'y a pas d'enseignement institutionnel de ces parlers ; la transmission est, traditionnellement, exclusivement familiale. Cependant, il y a, depuis une dizaine d'années, une prise de conscience de la part des locuteurs concernant l'état et l'avenir de leurs parlers. Ces locuteurs accueillent généralement avec enthousiasme les initiatives en faveur de leurs parlers, telles que celles du projet « Les Parlers du Croissant ». Par ailleurs, on constate également des initiatives locales isolées (rédaction de textes, lexiques, etc.), ou encore la création de groupes locaux se réunissant pour élaborer un dictionnaire (Luchapt, Châteauponsac), donner des cours de langue (Saint-Agnant-de-Versillat) ou écrire des saynètes ou des chansons (Parsac). On constate également l'existence de rencontres, désormais annuelles en Creuse, réunissant des locuteurs de tout le Croissant. Toutefois, malgré un engouement grandissant, toutes ces initiatives ont un impact assez limité et ne permettront sans doute pas d'enrayer le processus de disparition progressive de la langue.

Enfin, afin de comprendre la situation actuelle des parlers du Croissant, il est important de se pencher sur les questions d'identité. Tous les locuteurs du Croissant, quel que soit leur parler, appellent leur idiome local « patois ». Pour les distinguer, ils rajoutent le nom de la commune, p. ex.

« le patois de Dompierre ». Cela va même plus loin car les locuteurs décrivent parfois leur parler comme un « patois écorché », autrement dit un sous-patois. Cela fait écho à une vision linguistique dans laquelle la langue est le français, le patois « légitime » est l'occitan limousin (dans l'ouest du Croissant) ou l'auvergnat (à l'est) et l'idiome local se retrouve dans une situation d'infériorité par rapport à la langue officielle et aux variétés occitanes plus méridionales.

Dans les faits, les locuteurs n'ont souvent pas d'identité linguistique ou culturelle claire au-delà de leur commune, voire de leur hameau (les termes locaux sont nombreux pour exprimer ces appartenances). Dans l'ouest du Croissant, les habitants se considèrent également comme Français et Limousins (cette appellation faisant référence à la région administrative, non à la province historique), mais ces identités sont très rarement mises en avant ou revendiquées. Bien que les parlers du Croissant forment un continuum linguistique, l'importante variation interne empêche la reconnaissance d'une communauté linguistique par les locuteurs. Par ailleurs, malgré le fait que ces parlers soient clairement à base occitane et situés dans l'aire linguistique occitane, on observe rarement une revendication identitaire occitane au niveau du Croissant. En outre, les locuteurs de l'ouest du Croissant savent que leur territoire correspond en partie à l'ancienne province de la Marche. Néanmoins, cette prise de conscience est née dans les années 1960-1970 avec le développement du tourisme. Il n'existe donc pas d'identité marchoise historiquement présente dans la région.

Pour conclure, la disparition des parlers du Croissant, à l'instar des autres langues minorisées de France, s'inscrit dans un processus bien plus large de disparition des langues. Cette menace d'extinction rend d'autant plus souhaitable les recherches consacrées actuellement à ces parlers et au riche patrimoine qu'ils véhiculent. •

Le regain des études consacrées aux parlers du Croissant

Nicolas Quint Directeur de recherche au CNRS, LLACAN (UMR 8135-CNRS/LLACAN/USPC)

Comme le montre Guylaine Brun-Trigaud dans une autre contribution de ce numéro, les études consacrées aux parlers du Croissant n'en sont pas à proprement parler à leurs débuts puisque les premiers travaux de recueils de données sur ces idiomes remontent maintenant à plus de deux cents ans. Depuis le début du XIX^e siècle donc, de nombreux chercheurs et érudits locaux, originaires du Croissant ou attirés par son intérêt linguistique – notamment le fait qu'il marque la limite entre le français et les autres langues d'oïl au Nord et l'occitan au Sud – se sont efforcés de saisir les principales caractéristiques de ces passionnantes variétés langagières, à mi-chemin entre les deux plus grandes langues gallo-romanes.

Cependant, dans la seconde décennie du XXI^e siècle, la donne a changé. Auparavant, les recherches sur le Croissant étaient le fait d'individus ou de tandems (Tourtoulon et Bringuier) qui menaient chacun leur propre programme sans réelle concertation avec les gens qui partageaient le même intérêt. Désormais, la recherche sur le Croissant est organisée et collective. Cela est dû aux évolutions générales de notre société (où la recherche tend chaque jour davantage à se penser en termes de projets d'équipe) mais aussi à un changement de la vision qu'ont les locuteurs des parlers du Croissant de leur langue maternelle ou familiale. Jadis, il y avait beaucoup plus de 'patoisants' qu'aujourd'hui mais le fait de parler une langue régionale différente du français était souvent vécu comme une fatalité plus que comme une fierté. Aujourd'hui, les locuteurs, devenus très minoritaires, sont par contre de plus en plus nombreux à

revendiquer la valeur de leurs parlers 'croissantins' natifs. Ce sont des associations de locuteurs qui, au début des années 2010, se sont lancées à la recherche de linguistes ou d'autres scientifiques (historiens, ethnologues) susceptibles de s'intéresser à leur langue et à leurs traditions. L'actuel regain des études consacrées aux parlers du Croissant s'explique donc avant tout par la volonté des populations concernées : il existe maintenant une demande locale d'information sur les parlers du Croissant, à laquelle les scientifiques sont appelés à répondre.

En 2013, a ainsi eu lieu un premier colloque consacré aux parlers du Croissant à Crozant (Creuse), rassemblant une dizaine de spécialistes de la zone. J'y étais et je me rappelle avoir été impressionné par le nombre de locuteurs présents et désireux de transmettre quelque chose de leurs langues et cultures traditionnelles. Ce rassemblement d'énergie et de compétences a été l'étincelle qui a conduit à la mise en place de plusieurs projets scientifiques jouissant d'un soutien institutionnel, donc des moyens d'agir.

Le premier de ces projets a été une série d'enquêtes sur place (en 2015 et 2016), soutenue par la Délégation Générale à la Langue Française et aux langues de France (DGLFLF) et qui a permis de faire le point sur les pratiques et particularités linguistiques de plusieurs communes situées dans le Croissant.

Immédiatement après, le Labex¹ EFL (*Empirical Foundations of Linguistics* ou Fondements Empiriques de la Linguistique) a donné son aval à la mise en place d'une opération de recherche sur 5 ans (2015-2019) consacrée spécifiquement aux parlers du Croissant et pourvue du sigle LC4². Ces deux projets ont permis la mise en place d'une équipe de chercheurs et de techniciens disposés à consacrer une partie de leur temps de travail au Croissant et à ses parlers. En 2016, un autre projet de cartographie en ligne du Croissant a été développé, encore avec l'appui de la DGLFLF et, en 2017, LC4 a organisé une première rencontre sur les parlers du Croissant dans le Croissant, au Dorat (les 24 et 25 mars 2017).

Pour la première fois dans l'histoire, un groupe conséquent (plus de 15 personnes) de scientifiques avait décidé d'unir ses efforts et, en collaboration avec des locuteurs enthousiastes, de coordonner des actions de recherche d'une certaine ampleur sur les variétés linguistiques propres au Croissant. Cet enthousiasme a conduit l'équipe ainsi formée à s'investir dans un projet plus ambitieux qui a été validé en 2017 pour quatre ans (2018-2021) par l'ANR³ (<http://parlersducroissant.huma-num.fr/>). ▶

¹ Labex est l'abréviation de Laboratoire d'Excellence, une structure regroupant plusieurs unités de recherche.

² LC = *Language Contact* ou Contact de Langues.
³ L'ANR (Agence Nationale de la Recherche), est la principale agence de moyens pour la recherche publique en France.

Entretien avec les membres du groupe de patois de Luchapt (Vienne)

Maximilien Guérin

Chercheur postdoctoral au projet ANR Croissant, LLACAN (UMR 8135-CNRS/LLACAN/USPC)

Merci à Marie-Joseph Chassat, Moïse Chassat, Pierre Chassat, Henriette Chégaray, Bernard Klein, Annie Maisonnier, Armand Maisonnier, Olivier Ranger, membres du groupe de patois de Luchapt. Propos recueillis par Maximilien Guérin.

Pourquoi constituer un groupe de patois ?

Nous avons constitué notre groupe de patois suite à la création de l'association « La Traverse » en 2013. Cette association a pour but de rassembler les habitants de la commune d'origines diverses (anciens ayant toujours vécu ici, néo-ruraux, Anglais) et de redynamiser la vie de la communauté. L'un des objectifs initiaux est d'informer les habitants sur l'histoire de la commune ainsi que sur la vie locale d'autrefois. Cette démarche a eu un certain succès, du fait de la nostalgie des anciens et de l'intérêt réel que les nouveaux habitants (notamment anglais) manifestent pour les traditions locales.

Suite à la fondation de l'association, nous nous sommes rendu compte que nous étions plusieurs, parmi les anciens, à pratiquer le patois de Luchapt. Nous nous sommes alors dit qu'il ne fallait pas que cela soit perdu.

Que faites-vous au sein de ce groupe ?

Nous essayons de nous réunir une fois par mois. Nous avons plusieurs activités liées au patois. Depuis la création de notre groupe, nous élaborons un lexique de notre parler, que nous enrichissons à chaque fois que nous nous retrouvons. Nous faisons également des discussions en patois sur des thèmes spécifiques. En 2017, nous nous sommes rendus à la maison de retraite de Mouterre-sur-Blourde (une commune voisine) pour rencontrer des locuteurs originaires de Luchapt. Nous leur avons soumis des textes en français que nous traduisions en patois, et ils nous ont proposé des modifications et des améliorations.

Sur quelles communes votre patois se parle-t-il ?

Notre patois ne se limite pas à la commune de Luchapt. On peut considérer que l'on parle plus ou moins le même patois dans les communes voisines, à savoir : Asnières-sur-Blour (Vienne) [dont sont originaires plusieurs membres de notre groupe], Saint-Barbant

(Haute-Vienne), Saint-Martial-sur-Isop (Haute-Vienne), Oradour-Fanais (Charente) ou encore Availles-Limouzine (Vienne). Il est donc à cheval sur plusieurs départements (essentiellement Vienne, mais également Haute-Vienne et Charente). Il est situé entre le poitevin (à l'ouest) et le limousin (à l'est). Concernant ces deux autres patois, nous constatons qu'il nous est souvent facile de comprendre le poitevin, alors que le limousin est plus dur à comprendre.

Que représente le patois pour vos communes ?

Malheureusement, il ne représente plus grand-chose ; il se perd. Mais nous sommes très attachés à ce patois. Il s'agit en quelque sorte d'un « patrimoine culturel » de la commune. Il s'agit des racines des anciens de Luchapt, la langue de nos ancêtres. Il correspond à un lieu, à une époque. Il est une attache à la commune. Il suscite donc de la nostalgie. C'est « quelque chose qui s'accroche » ; nous y attachons une grande valeur sentimentale. Pour certains qui ont dû quitter la commune pendant plusieurs années, le patois correspond à la plus belle époque de leur vie ; il évoque l'enfance et les souvenirs qui y sont associés. De fait, ce sentiment ne doit pas se limiter à notre région mais doit être présent dans d'autres régions patoisantes.

Qui parle patois aujourd'hui ? Dans quels contextes ?

Le patois est essentiellement parlé par des gens nés avant 1950. Mais tous les gens de cette génération ne le parlent pas. Il s'agissait alors essentiellement de la langue des paysans. On peut estimer aujourd'hui qu'environ 30 à 40 personnes le parlent sur les communes de Luchapt et Asnières-sur-Blour, ce qui représente 7 à 9 % des habitants de ces communes. À cela, il faut ajouter les gens qui le comprennent mais ne le parlent pas. Aujourd'hui la plupart des jeunes agriculteurs ne parlent pas patois. Étant donné le nombre restreint de gens qui le parlent, le patois

► Ce projet *Croissant*, dont l'ensemble des auteurs de ce numéro de « Langues et Cité » sont membres ou collaborateurs, nous a permis de recruter un chercheur postdoctoral (Maximilien Guérin) et une doctorante contractuelle (Amélie Deparis) qui peuvent désormais travailler à plein temps sur les parlers du Croissant. Ce même projet, dans le prolongement de LC4, contribue aussi à ouvrir le champ des études linguistiques consacrées au Croissant à l'interdisciplinarité puisque des spécialistes de différents domaines s'y côtoient : audiovisuel (préparation d'un film documentaire sur le Croissant), cartographie, linguistique descriptive (production de grammaires et de dictionnaires des parlers étudiés), morphologie (étude de la conjugaison des verbes ou du nombre et du genre des noms et adjectifs), phonologie et phonétique (étude des sons et de leur fonction dans la langue), psycholinguistique

(étude expérimentale des représentations mentales du langage), sémantique (étude du sens), sociolinguistique (relation entre langage et paramètres sociaux), syntaxe (organisation des mots dans la phrase), TAL (Traitement Automatique des Langues)... La recherche dispose enfin des moyens de se pencher en détail sur le riche objet d'étude que constituent le Croissant et sa langue et de lui consacrer des travaux de qualité (livres, articles scientifiques, traductions...), afin de mieux faire connaître et reconnaître l'originalité et l'intérêt des variétés linguistiques investiguées. Le jeu en vaut certainement la chandelle, pour le Croissant et ses locuteurs comme pour la science. En tant que responsable du projet ANR susmentionné, je ne peux que formuler le vœu que ce projet soit suivi de maints autres, car beaucoup reste à faire dans ce domaine linguistique si peu exploré. •

n'est donc plus vraiment une langue du quotidien. On le parle uniquement quand on se rencontre entre anciens, soit par hasard, soit lors d'événements particuliers (fêtes, enterrements, invitations, etc.).

Pensez-vous que plus tard des gens continueront de parler patois ?

Aujourd'hui, les gens ne parlent déjà presque plus le patois. Nos enfants et certains de nos petits-enfants le comprennent mais ne le parlent pas. Si le patois était transcrit (sous forme de textes), ils pourraient sans doute le lire et le comprendre. Il est possible que cela attise leur curiosité. Néanmoins, nous sommes la dernière génération à le parler comme langue maternelle. Quand nous sommes entrés à l'école primaire, la majorité d'entre nous ne parlait pas le français mais uniquement le patois. Par la suite, le patois a commencé à décliner. Dans les années 1950, il commençait déjà à se perdre. Les personnes dont c'était la langue maternelle semblaient avoir honte de le parler, ce qui nous faisait parfois mal au cœur.

Pouvez-vous nous donner quelques exemples de mots incarnant l'identité linguistique locale (sans équivalent français par exemple) ?

Notre patois comprend de nombreux mots n'ayant pas vraiment d'équivalent en français. Nous pouvons ainsi citer : la *dorne*, sorte de tablier que portaient les femmes ; être *natre*, ce qui signifie « être têtu » ; *dépenailla*, qui signifie « déchirer ses vêtements » ; ou encore *ébourassa*, qui signifie « se secouer dans la poussière (notamment en parlant d'une poule) ».

Quels sont vos projets pour l'avenir ?

Nous souhaitons continuer à enrichir le lexique sur lequel nous travaillons depuis 2013. L'objectif principal de ce travail est de « sauver des mots » de l'oubli. Nous comptons éditer nous-mêmes le lexique sous la forme d'un fascicule qui sera disponible à la bibliothèque de la commune ainsi qu'auprès de l'association « La Traverse ». •

Maximilien Guérin

Chercheur postdoctoral au projet ANR Croissant, LLACAN (UMR 8135-CNRS/LLACAN/USPC)

Comment avez-vous appris votre parler (le patois) ?

De façon naturelle, étant fils de paysans et ayant été baigné dans le monde rural, dans mon lieu de naissance et au-delà. En effet, j'ai travaillé jusqu'à l'âge de 24 ans au sein de l'entreprise de travaux agricoles de mes parents, ce qui m'a permis d'être en contact avec tous les parlers environnants à plus de 40 km autour de mon lieu de vie. Par la suite, je suis resté dans le même secteur géographique et j'ai donc régulièrement maintenu le contact avec cet univers culturel.

Comment avez-vous appris le français ?

En famille, où les deux langues étaient parlées indifféremment. Mes parents et grands-parents parlaient entre eux en patois, mais en français à leurs petits-enfants. Par ailleurs, on ne parlait qu'en patois aux animaux. Puis à l'école primaire, j'ai étudié en français, ce qui m'a permis d'enrichir mon vocabulaire et de mieux comprendre la grammaire.

Que représentent ces deux langues pour vous ?

Une manière de penser différente dans chaque langue quand, comme moi, on est intégralement bilingue. D'ailleurs, on ne doit pas penser le patois comme étant un dérivé du français, mais l'inverse, le français étant issu de l'évolution des patois. J'écris directement en patois, avant de traduire en français. L'inverse a le désavantage de ne pas donner vie aux multiples sensibilités de ce parler.

Quant au français, la majeure partie de ses racines provient des langues indo-européennes qui ont pour partie produit les langues du bassin méditerranéen, parmi lesquelles le latin. Or c'est justement du latin qu'est lui-même issu l'occitan avec ses multiples variétés, dont les divergences proviennent du fait que ces parlers n'avaient que pas ou peu de support écrit. C'est ce qui les a fait diverger. Des apports extérieurs souvent très divers s'y sont aussi imbriqués, y compris de façon très locale.

Y a-t-il des choses que l'on peut dire en patois et pas en français ?

Oui, certains mots ou locutions ne peuvent pas être traduits avec leur sensibilité propre. C'est le cas de beaucoup de noms d'outils ou de techniques anciens dont l'usage a disparu, du fait de l'évolution de notre civilisation et du modernisme qu'elle nous a apporté.

Au niveau des verbes, un grand nombre n'a pas vraiment d'équivalent en français : être *gât* ou *élaya* qui signifie « être fatigué » (*gât* désigne une fatigue ponctuelle en cours de journée, alors que *élaya* désigne une fatigue plus grande et générale en fin de journée) ; *soutrait* qui signifie « secouer un sac pour le remplir » ou qui désigne également l'action du veau qui donne des coups de tête dans le pis de la vache pour faire venir le lait ; *aviait* qui désigne l'action de donner son lait à propos de la vache ou d'autres mammifères ; *combugait* qui signifie « faire gonfler les douelles des tonneaux afin de les rendre étanches » ; etc.

Cette question est tellement vaste qu'il me faudrait encore beaucoup de temps pour y répondre, sans jamais pouvoir arriver au bout.

Que pensez-vous de l'avenir de votre parler ?

C'est une langue actuellement morte, car il n'y a plus dans notre région de locuteurs actifs dans la vie de tous les jours. Il reste une valeur de mémoire pour cette langue qui n'évoluera plus.

Que pensez-vous du fait que des gens l'étudient ?

C'est la meilleure façon de permettre l'analyse de l'évolution de ces parlers et d'en retrouver les racines. La meilleure et seule façon d'en conserver la mémoire orale reste l'enregistrement de textes, provenant des quelques locuteurs encore disponibles pour y participer.

Pour être compréhensible, l'écriture doit être structurée afin de permettre à n'importe quel locuteur novice de la prononcer de la moins mauvaise manière. Mon écriture personnelle permet une

Être un locuteur du parler de Naves (Allier)

Merci à **Henri Grobost**, locuteur du parler de Naves. Propos recueillis par Maximilien Guérin.

interprétation phonétique correcte avec un vocabulaire et une grammaire calqués sur le modèle du français, et ce dans le seul but de pouvoir être compris quand je suis lu par des personnes totalement ignorantes de ce parler et de ses tonalités.

Pourquoi écrire en/sur le patois ?

C'est la seule solution pour préserver à la fois la langue mais surtout les tournures de phrases et aussi la mémoire de la civilisation du monde rural, avec ses difficultés de vie. De tels documents sur ce monde rural resteront le seul témoignage d'une époque révolue. Cette mémoire du passé est indispensable à l'éducation des jeunes générations qui, à l'époque de la civilisation des loisirs, oublient parfois qu'avant eux, leurs ancêtres ont eu beaucoup de difficultés pour seulement survivre.

Quelles sont vos activités concernant le patois ?

L'écriture pour conserver la trace de ce passé pas si lointain et aussi afin de pouvoir faire des comparaisons avec des locuteurs d'autres secteurs.

Je participe, en tant que locuteur, au groupe patoisant du Pays de Lisolle à Lalizolle (03), et je recueille des informations sur différents parlers afin d'en retrouver les racines et de les comparer.

Quels sont vos projets pour l'avenir ?

J'ai l'intention de continuer le travail entrepris avec la poursuite du tableau des conjugaisons en cours, lequel traite actuellement plus de 150 verbes à tous les temps. Je voudrais aussi élaborer une grammaire commencée par cette liste des verbes en faisant des comparaisons systématiques avec le français, et également consigner des locutions et tournures de phrases spécifiques du patois. Si la santé me le permet, j'aimerais encore constituer un dictionnaire de mon parler natal.

Extrait de « Coutumes d'autrefois » (in *Bulletin Municipal de Bussières-Poitevine*, N° 30, Février 1996)

Ce texte présente les pratiques traditionnelles, encore attestées dans la première moitié du XX^e siècle à Bussière-Poitevine, destinées à remercier périodiquement les animaux (vaches), végétaux (pommiers) et objets (puits) dont les productions permettent aux humains de subsister.

[Parler de Bussière-Poitevine, commune de Val-d'Oire-et-Gartempe, Haute-Vienne]

Suzanne Biava

Boune annade ! Bonne année !

Las fêtes sont finides. Les fêtes [de fin d'année] sont finies.

Vou avai san doute bien réveillounna, bien bju, Vous avez sans doute bien réveillonné, bien bu, p't'ête na à la messe de miéneu (...). peut-être êtes-vous allés à la messe de minuit (...).

I pari partant qu'ou n'avai pas siégu Je parie pourtant que vous n'avez pas suivi quellées jolies modées de din l'temps que rendiant ces jolies coutumes d'autrefois qui rendaient si brave lou nou[ë]les et lous premis d'lan... (...) si beaux les Noëlés et les Premiers de l'an.

Avai-vous, dins l'fougi, fait [g]râla las nouzillades blondes Vous avez, dans le foyer, fait griller les châtaignes blondes din la pêle parçade à grande quou que dans une poêle percée dont la grande queue v'nit jusqu'au mitan d'la piace ? arrivait jusqu'au milieu de la pièce ?

Et vôtrés qu'avai d'la vachées, yor avai-vous douna, vers miéneu, leur avez-vous donné, vers minuit, la forchade de r'gain vardelet que sint inquère cette pleine fourche de regain verdelet qui sent encore si à bon l'beau temps. Qué lor payade par toute une année de services. une année de services.

En sautant deu lit, l'mati deu premi d'lan, En sautant du lit, le matin du Premier de l'an, vôtr[é]es, las fennées, avai-vou pensa à las étrennées deu pout ? vous les femmes, avez-vous pensé aux étrennes du puits ? Eu n'réquame pas ; mais une p'tite nouzille bien rousse, Il ne réclame rien ; mais avec une petite noisette toute rousse, un cacot j'ta au fond par-dessus la margelle, une noix jetée au fond par-dessus la margelle, et eu n'tariro pas d'l'annade (...). il ne tarira pas de l'année.

Et la guillanneu d'lous poumis ? Yor avai-vous noua Et le gui-l'an-neuf des pommiers ? Leur avez-vous noué une ceinture avec quoqué brins d'paille de seille bien heulade (...) ? une ceinture avec quelques brins de paille de seigle bien huilée ? Sinon, pas de poumes, pas de cite quette annade ! (...) Sinon, pas de pommes, pas de cidre pour cette année !

Saint Antouèn'

Saint Antoine

[Parler de Naves, Allier]

Henri Grobst

L'aut' dâs jous, y é réba. L'autre jour, j'ai rêvé.
N'éyant l'dis-set d' jinvi, Nous étions le dix-sept janvier,
Ou éyo la Saint Antouèn', C'était la Saint Antoine,
Et ou nigio. Ah oui ! Et il neigeait. Ah oui !
Plum' d'ôyon, pouèl' de mouèn', Plumes d'oison, poils de moine,
Quai qu'ou éyo ? Y ô sé pas. Qu'est-ce que c'était ? Je ne sais pas.

C'ma n'in dit, pa cô jou Comme on dit, pour ce jour
Faut sin-nait d'la salad', Il faut semer de la salade,
La salad' Saint Antouèn'. La salade de Saint Antoine.
Mais c'ma fouér ? Le bet bad' Mais comment faire ? Le bec ouvert
D'vint tout cou. Ah ! peur Touèn', Devant tout ça. Ah ! Pauvre [An]Toine,
Y pé pas, ou é c'ma cou. Je ne peux pas, c'est comme ça.

Ta salad', t'l'aurâs pâs, Ta salade, tu ne l'auras pas,
Pa qu't'an-nâ, ou é foutu. Pour cette année, c'est foutu.
N'ming'rins pâs d'Saint Antouèn'. Nous ne mangerons pas de Saint Antoine.
Et biô pâs d'pan non pu. Et peut-être pas de pain non plus.
Et ben... y m' faré mouèn', Et bien... je me ferai moine,
Sinon y s'ré dan-na. Sinon je serai damné.

Oui mais... dins l'échali, Oui mais... dans l'escalier,
Ou é qu'ou-é z'a in balaïe, C'est qu'il y a un balai,
Sous l'imâg' d'Saint Antouèn'. Sous l'image de Saint Antoine.
Et cô tchi, ou é in vraïe, Et celui-ci, c'est un vrai,
Pouèl' de biaoul', minch' de frèn', Poils de bouleau, manche de frêne,
Tout naeu, qu'a pâs sarvi. Tout neuf, qui n'a pas servi.

Y é z'ani, y l'é praïe, J'y suis allé, je l'ai pris,
Dins l'jardin y é sé na Dans le jardin je suis allé
Sinnait la Saint Antouèn'. Semer la Saint Antoine.
Et pi y é baliya, Et puis j'ai balayé,
In-na tonsaeur' de mouèn', Une tonsure de moine,
Pa sin-nait, et ou-é z'aïe. Pour semer, et ça y est.

Cette coutume, comme de nombreuses autres liées à un dicton, et qui a perduré jusqu'après 1950, a vu se dérouler de nombreuses fois des semis ou des actions au jour le jour, quel qu'ait pu être le temps.

“Une légère erreur”

Marcel Rémy Extrait de *Patoiseries de « La Soutrane »* 1944, Guéret : Société Creusoise d'Édition, p. 5.
[Parler des environs de La Souterraine (Creuse)]

Le paôbre vieux Yônard ère malate dépeu déjà in bon maye. Le médeci ne saye pas trop coument le guarir à caoze que quo têtû de vieux ne pregne pas lous médicaments. Et pis, ou ne fasève que s'émaraunâ dau mati au seir. Ine vé, la Yônarde, sa fanne, se décidet à le sugnâ de force. Mas faille pas que qua coûtresse châr ! Le médeci yi disset de fâre ine tisane avec de la belladonne ; qu'ère pas compliqua : qua suffisève de versâ la valour d'ine pèce de dié saov dins le bouillon, pas mé ! Qu'ère dangereux ! Mas y'aye pas de phormacien à proximita par pesâ la poudre.

Le lendemo, le médeci repasset chas Yônard.

- Alors, ou disset. Qu'a lo calma [?]

- Oh non ! disset la Yônarde en purant, oué mort dins la neut. Qué tu dau malheur !...

- Bigre ! Vouâ pas dépassa la dose ?

- Y crèse pas. Y'aye pas de pèce de dié saov ; alors y'ai praye cinq peças de doux saov.

- Eh be ! qué pas étouant que ou o cloqua !...

Le pauvre vieux Léonard était malade depuis déjà un bon mois. Le médecin ne savait pas trop comment le guérir car ce têtû de vieux ne prenait pas ses médicaments. En plus, il ne faisait que ronchonner du matin au soir. Un jour, Léonarde, sa femme, se décida à le soigner de force. Mais il ne fallait pas que cela coûte cher ! Le médecin lui dit de faire une tisane à la belladone ; ce n'était pas compliqué : il suffisait d'en verser l'équivalent d'une pièce de dix sous dans le bouillon, pas davantage ! C'était dangereux mais il n'y avait pas de pharmacien à proximité pour peser la poudre.

Le lendemain, le médecin repassa chez Léonard.

- Alors, dit-il. Ça l'a calmé ?

- Oh non ! dit Léonarde en pleurant, il est mort dans la nuit. En voilà un grand malheur !...

- Bigre ! Vous n'avez pas dépassé la dose ?

- Je ne crois pas. Je n'avais pas de pièce de dix sous ; alors j'ai pris cinq pièces de deux sous.

- Eh ben ! Ce n'est pas étonnant qu'il ait claqué [=qu'il en soit mort] !...

Langues et cité

Langues et cité

Bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques

Proposer un numéro

Les numéros de *Langues et cité* peuvent concerner :

- Une langue ou un groupe de langues parlées en France hexagonale et/ou ultramarine
- Une thématique sociolinguistique/transversale envisagée à partir d'observations faites en France hexagonale et/ou ultramarine.

Des perspectives comparatives peuvent être envisagées (situations dans d'autres pays, pour d'autres types de langues ou de pratiques).

Les contributions rassemblées peuvent être de plusieurs types :

- scientifiques (écrites par des chercheurs et chercheuses spécialistes des langues et/ou pratiques linguistiques concernées : sciences du langage et didactique, histoire, anthropologie, sociologie, sciences politiques etc.)
- artistiques (point de vue sur la création contemporaine, sur la « tradition » et/ou textes littéraires dans la ou les langues concernées, avec une traduction en français et un commentaire situant l'extrait choisi)
- institutionnelles (point de vue des institutions concernées : par exemple questions juridiques, politiques, projets ou expérimentations en cours).

Vous pouvez soumettre à tout moment de l'année votre projet de numéro à l'adresse suivante :

langues-et-cite.dgff@culture.gouv.fr

Langues et cité

Directeur de la publication : Paul de Sinety, Délégué général à la langue française et aux langues de France, Ministère de la Culture

Éditeur : Gabriel Bergounioux, Directeur du Laboratoire ligérien de linguistique (CNRS - Université d'Orléans - Université de Tours - Bibliothèque nationale de France)

Conception et hébergement du site languesetcite.fr : collectif Edinum (<https://edinum.org>)

Soutenu par :

